

Abidjan, le 20 JUILLET 2018

N° 1880 /MENET-FP/DOB

COMMUNIQUE

Dans le souci de réduire le taux de réclamation lors des opérations post-orientation, le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle invite les parents d'élèves, dont les enfants sont déclarés admis au CEPE et candidats à l'affectation en sixième, à vérifier leurs vœux d'établissements, en vue d'effectuer les changements éventuels.

Cette opération se déroulera du **22 juin au 10 juillet 2018** sur le site web suivant : www.mendob-ci.org.

P/Le Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet



KABRAN Assoumou